



Association Intercommunale  
Asse et Boiron



## Conseil intercommunal

p. a. François Mathey – Route de Grens 23 – 1275 Chésereux – 079 310 08 70 – f.mathey@sunrise.ch

### Procès-verbal du Conseil Intercommunal de l'AIAB du 26 mars 2024 à 20h00, à Crassier, Salle du restaurant scolaire de l'établissement Elisabeth de Portes

**Présidence** : Monsieur François Mathey

#### Ordre du jour :

1. Appel/Assermentation,
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Election d'un membre du CODIR et assermentation.
4. Approbation du procès-verbal du Conseil Intercommunal du 12 septembre 2023.
5. Communications du Bureau.
6. Communications du Comité de direction (CODIR).
7. Préavis 01/2024 : Comptes 2023
8. Préavis d'investissement 04/2023 : modification de la conclusion de 30 ans à 10 ans. Cause : n'est pas compatible avec le document des principes régissant les comptes annuels de l'AIAB.
9. Nomination d'un membre à la commission des travaux.
10. Divers et propositions individuelles.

#### 1. Appel/Assermentation

Le Président excuse Monsieur Serge Melly, président du CODIR, retenu par une autre obligation.

Délégués présents : 30  
Délégués excusés : 1  
Délégués absents : 1

**Il est procédé à l'assermentation du membre délégué suivant : Mme Kirsty ERB.**

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Le Président soumet l'ordre du jour à l'assemblée. Le point 8 a été retiré de l'ordre du jour par le CODIR. Le point 9 devient le point 8 et le point 10, le point 9.

*Le vote a lieu à main levée et le conseil intercommunal accepte l'ordre du jour tel que modifié à l'unanimité.*

#### 3. Election d'un membre du CODIR et assermentation.

Le Président explique, que même si chaque commune a le droit d'avoir un représentant au niveau du CODIR, que la Municipalité choisi, selon nos statuts au point 14, c'est de la compétence du conseil intercommunal d'élire les membres du CODIR.

Monsieur Pierre-Yves JOTTI, Municipal à la Rippe, se présente. Les délégués procèdent à son élection et le Président l'assermente.

#### 4. Approbation du procès-verbal du Conseil Intercommunal du 12 septembre 2023

Le Président soumet le procès-verbal à l'assemblée.

*Le vote a lieu à main levée et le conseil intercommunal accepte ce procès-verbal avec trois abstentions.*

## 5. Communications du Bureau

Le Président n'a rien à communiquer.

## 6. Communications du Comité de Direction (CODIR)

**Monsieur Jean-Luc Vuagniaux** transmet quelques informations aux avancements des divers projets comme suit :

- La pose des tableaux d'affichage numérique (ANF) est en cours. Le réseau de câblage a été réalisé l'année dernière et il est exécuté actuellement la pose des tableaux dans les classes. Le premier a été installé et fonctionne. La fin de l'installation des 40 autres tableaux est prévue pour la fin de la deuxième semaine de juillet 2024.
- L'étude pour la rénovation de la salle de gym no 1, côté Jura, arrive en phase finale et le dossier de mise à l'enquête va être déposé dans le courant du mois d'avril 2024. Un préavis avec les coûts de rénovation sera voté lors du Conseil intercommunal en juin ou en septembre 2024. Les travaux ne pourront pas être faits avant 2025.
- Une étude énergétique pour les bâtiments scolaires, identique à celle réalisée pour la piscine intercommunale, a été lancée durant ce mois. Les résultats devraient être disponibles dans le courant de cet automne.
- Il est prévu de rénover les cunettes de la piscine intercommunale en juillet 2024. Le montant pour leur rénovation a été mis dans le budget 2024.
- Suite à l'étude énergétique faite pour la piscine intercommunale, il est prévu d'installer des panneaux solaires afin de faire des économies d'électricité. Une étude pour la pose est en cours car il n'est malheureusement pas possible de les poser sur le toit du fait qu'il est fait en tôles. Il faut trouver une autre variante raisonnable.

## 7. Préavis 01/2024 : Comptes 2023

Monsieur Laurent Descombes donne lecture du rapport de la commission de gestion.

Le préavis tel que présenté est accepté à l'unanimité.

## 8. Nomination d'un membre à la commission des travaux

Monsieur DALEBROUX Yves se présente et est élu par acclamation. Madame PERRAUDIN Sabrina se présente comme suppléante et est élue par acclamation.

## 9. Divers et propositions individuelles

**Monsieur François Mathey** est passé à l'école en Afrique, où plusieurs délégués donnent leurs jetons de présence, et les travaux avancent bien. La première phase était la rénovation des toits et les trois toits des classes la charpente et les tôles ont été refaits. La deuxième phase, la pose de faux plafonds a été réalisée également. La troisième phase sera la maçonnerie et la peinture pour le bâtiment et la dernière phase, l'achat de mobilier, a été financé par le village grâce à l'association des parents des élèves.

Prochaine séance le mardi 25 juin 2024.

La séance est levée à 20h31.

Le Président :



François Mathey



La Secrétaire :



Mélanie Pernet